POLITIQUE CHILIENNE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Réglementation des importations

- Importation libre sans barrières tarifaires
- Le taux normal des droit de douane est de 11 % ad valorem
- Services d'importation privés assurances, financement, certification de la qualité, transport et services portuaires.

Réglementation des exportations

- Aucune restriction appliquée aux exportations
- Aucune restriction sur le transport maritime
- Aucune subvention à la production pour exportation



-Allégement fiscal: crédit fiscal acordé pour les produits importés puis incorporés dans des produits exportés.

